

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Trécesson, tenue à 19 h 00, le 15 septembre 2026, en la salle habituelle des délibérations, sous la présidence du maire, monsieur Ghislain Nadeau :

Sont présents(e)s : Monsieur le maire, Ghislain Nadeau
Monsieur le conseiller au siège no. 1, Alain Picard
Madame la conseillère au siège no. 2, Nadia Caron
Monsieur le conseiller au siège no. 3, Miguel Lessard
Monsieur le conseiller au siège no. 4, Stéphane Marchand
Monsieur le conseiller au siège no. 5, André Masson
Madame la conseillère au siège no. 6, Brenda Olivier
Madame la directrice générale, Marie Claude De Gagné
Monsieur le directeur général adjoint, Mario Morin

Il y a 7 citoyens présents dans la salle et 2 présents par Teams.

Constatation du quorum et ouverture de la séance

À 19 h 00, monsieur le maire Ghislain Nadeau ouvre la séance, après constatation du quorum.

Monsieur le maire Ghislain Nadeau explique que dorénavant les séances du conseil seront enregistrées et déposées sur le site internet de la Municipalité.

2026-09-129

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller au siège no. 5, André Masson et appuyé par Monsieur le conseiller au siège no. 1, Alain Picard et résolu:

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Aucune.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

Les citoyens ont pu avoir réponses à leurs questions.

Mme Lyne Aubé a des questions sur le pont sur le chemin Roullier et de juridiction du MTQ et son intervention requiert un suivi à la prochaine séance du conseil.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES ANTÉRIEURE

2026-09-130

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2026

Il est proposé par Monsieur le conseiller au siège no. 3, Miguel Lessard, appuyé par madame la conseillère au siège no. 6, Brenda Olivier et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2026 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES COMITÉS

URBANISME

Dépôt de rapport urbanisme

RESSOURCES HUMAINES

2026-09-131

Nomination de monsieur Dave Maurais à titre de journalier-opérateur

Attendu que monsieur Dave Maurais avait été embauché à titre de journalier;

Attendu que depuis son embauche monsieur Maurais a obtenu son permis de classe 3;

Attendu que monsieur Maurais n'a aucune expérience en déneigement ou en transport lourd;

Attendu que monsieur Maurais termine sa probation à titre de journalier le 13 octobre 2026;

Attendu qu'il y a lieu de lui donner une probation de 6 mois sur le poste de journalier-opérateur;

Attendu que l'employeur souhaite ne pas pénaliser monsieur Maurais dans l'obtention de ses avantages sociaux;

En conséquences, il est proposé par Monsieur le conseiller au siège no. 4, Stéphane Marchand, appuyé par Madame la conseillère au siège no. 2, Nadia Caron, et résolu:

Autoriser madame la directrice générale et greffière-trésorière Marie Claude De Gagné, a signé un nouveau contrat d'embauche avec Monsieur Maurais à titre de journalier-opérateur, rétroactif au 14 septembre 2026.

Autoriser madame la directrice générale et greffière-trésorière Marie Claude De Gagné, à verser les avantages sociaux à monsieur Maurais en date du 13 octobre 2026.

LOISIR ET CULTURE

Dépôt du rapport ADL

Dépôt du rapport d'activité des derniers mois.

DÉPENSES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

2026-09-132

Autorisation de rembourser les frais en conformité avec le programme PUIT

Attendu que les citoyens visés par le volet 2 de la subvention PUIT devaient faire les démarches eux-mêmes pour se conformer.

Attendu que plusieurs citoyens sont en processus d'analyse et caractérisation de sol;

Attendu que plusieurs souhaitent se faire rembourser le montant de la facture des ingénieurs;

Attendu que la Municipalité a reçu une partie de la subvention et que le remboursement sera prélevé à même ces sommes;

Attendu que dans le but d'éviter les délais entre les dates du conseil, il y a lieu d'autoriser ce qui suit;

En conséquences, il est proposé par Madame la conseillère au siège no. 2, Nadia Caron et appuyé par Monsieur le conseiller au siège no. 4, Stéphane Marchand, et résolu:

Que madame la directrice générale et greffière-trésorière Marie Claude De Gagné ou en son absence monsieur Mario Morin, directeur général et greffier-trésorier adjoint, soient autorisée à rembourser les dépenses de caractérisations de sol des citoyens dans le volet 2 et ce, sur présentation de la facture et ce, en conformité avec les critères de la subvention PUIT.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

CONTRAT À OCTOYER

2026-09-133

Octroyer le contrat d'étude géotechnique pour le futur garage à la firme AtkinsRéal

Attendu que le garage municipal est condamné;

Attendu que pour la construction d'un nouveau garage, il est nécessaire de procéder à des études géotechniques;

Attendu que la firme AtkinsRéal a déposé une offre de service pour effectuer ces études;

En conséquences, il est proposé par Madame la conseillère au siège no. 2, Nadia Caron et appuyé par Monsieur le conseiller au siège no. 4, Stéphane Marchand et résolu:

D' octroyer le contrat d'étude géotechnique et caractérisation environnementale sommaire des sols à la firme AtkinsRéal, et ce, conformément à leur soumission pour la somme de 40 825\$ plus les taxes applicables.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Marie Claude De Gagné, à signer le contrat et faire le suivi de l'exécution de celui-ci;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-134

Octroyer le contrat de plan d'ingénierie du futur garage municipal à la firme AtkinsRéal

Attendu que le garage municipal est condamné;

Attendu que la Municipalité a par entente avec la firme d'architecture MLS et la municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire, les plans d'architecture du garage municipal de ladite municipalité;

Attendu que pour la construction d'un nouveau garage, il est nécessaire de procéder à des plans d'ingénierie;

Attendu que la firme AtkinsRéalys a procédé au plan d'ingénierie pour le garage de Saint-Dominique-du-Rosaire;

Attendu que la firme AtkinsRéalys a déposé une offre de service pour effectuer ces plans;

En conséquences, il est proposé par Monsieur le conseiller au siège no. 4, Stéphane Marchand, et appuyé par Monsieur le conseiller au siège no. 5, André Masson et résolu:

D' octroyer le contrat de plan d'ingénierie (structure, civil, mécanique et électrique) à la firme AtkinsRéalys, et ce, conformément à leur soumission pour la somme de 107 315\$ plus les taxes applicables.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Marie Claude De Gagné, à signer le contrat et faire le suivi de l'exécution de celui-ci;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-135

Contrat pour le fauchage des fossés

Tous les conseillers présents ont voté "pour" à l'exception de Madame la conseillère au siège no. 2, Nadia Caron qui a voté "contre".

Attendu que 100 km de fossés doivent être fauchés;

Attendu que certains fossés ont déjà été faits par les agriculteurs et ceux-ci seront retranchés du contrat;

Attendu que la dernière fois que ceux-ci ont été entretenus c'est en 2024;

Attendu que l'entreprise Deterex/Pellefort est habilitée à faire ce genre de travaux;

Attendu que l'entreprise a soumis un prix de 45\$ du km pour effectuer la tâche;

En conséquences, il est voté à la majorité des conseillers présents et résolu:

D'octroyer à l'entreprise Deterex/Pellefort le contrat de faucher les fossés et bordures de chemins, selon le trajet fourni par la Municipalité.

D'autoriser madame la directrice générale et greffière-trésorière, Marie Claude De Gagné, à signer le contrat le cas échéant et à effectuer le suivi auprès de l'entreprise.

Adopté à la majorité des conseiller présents.

PRÉSENTATION DES COMPTES

2026-09-136

Liste des comptes payés et à payer au 15 septembre 2026

Il est proposé par Madame la conseillère au siège no. 2, Nadia Caron, appuyé par Monsieur le conseiller au siège no. 1, Alain Picard et résolu :

Que la liste résumée des salaires versés ainsi que les comptes payés et à payer au 15 septembre 2026, déposée par monsieur Pierre Paul, comptable, totalisant un montant de 168 685.45 \$, soit et est approuvée:

Description	Montant
Comptes payés, à payer et prélèvements	130 433.22 \$
Salaires nets versés	38 252.23 \$
TOTAL :	168 685.45\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

État de la situation financière au 31 août 2026

Madame Marie Claude De Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, dépose aux membres du conseil le rapport « État de la situation financière au 31 août 2026 », préparé par monsieur Pierre Paul, comptable.

DIVERS

Suivi du ponceau du chemin du cimetière des Ukrainiens

Il a été décidé par les membres du conseil que Monsieur le conseiller au siège no. 5, André Masson et Madame la conseillère au siège no. 2, Nadia Caron responsable du comité de voirie seront les porte-paroles pour ce dossier.

Monsieur le conseiller au siège no. 5, André Masson résume les différents points qui avaient été soulevés lors des précédentes réunions du conseil.

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont pu avoir réponses à leurs questions.

Les citoyens ont été informés qu'il n'y aurait plus de point de suivi systématique pour le ponceau du cimetière des Ukrainiens. Les citoyens sont invités à venir poser leurs questions même en l'absence de point à l'ordre du jour.

2026-09-137

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h09, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller au siège no. 5, André Masson et résolu :

Que la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Marie Claude De Gagné
Directrice générale et greffière-
trésorière



Ghislain Nadeau
Maire

Mario Morin
Directeur général et greffier-trésorier
adjoint

André Masson
Maire suppléant